



## GAZETTE DU JOUR.

FRANÇAIS, de grands évènements se préparent ; je suis en *Vedette* : tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis ; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir ; je le publie sur l'heure.

Du Lundi 8 Juillet 1793.

### NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

*De Bruxelles, le 21 juin.* — On a calculé que la prise de Valenciennes, si on tentoit de l'emporter d'assaut, pourroit bien coûter 5,000 hommes, et même le succès n'en seroit pas certain.

Les forces réunies contre les Français, ici et aux environs, se montent à 180,000. Un corps d'armée d'observation de 35,000 hommes tient en outre l'ennemi en haleine aux environs de Denain. Environ 40,000 hommes sont au-delà de Valenciennes, et la Flandre est couverte par un corps de troupes de 20,000 hommes ; tous les postes sont généralement bien garnis. On assure que 15,000 ont de plus reçu l'ordre de marcher vers le Luxembourg, pour mettre cette province entièrement à l'abri d'une nouvelle incursion.

On pense que le général Custines veut abandonner les places assiégées à leur destinée, jusqu'ici du moins il n'a fait aucun mouvement pour les dégager, et s'est contenté de tenir son armée fortifiée dans ses retranchemens.

*De Vienne, le 24 juin.* — Les obstacles que les armes des puissances combinées éprouvent

encore sur le Rhin, ont fait juger qu'il pouvoit y avoir une troisième campagne ; on a délibéré en conséquence, après plusieurs conseils extraordinaires, de déployer les plus grandes forces, et l'on demande 54,000 recrues. Ce nombre sera au moins nécessaire, d'autant plus que les 12,000 Hongrois que notre monarque a demandés, ne sont pas encore arrivés.

*De Francfort, le 28 juin.* — Je vous mande à la hâte que Mayence est en feu depuis hier 5 heures du soir. Suivant le rapport de plusieurs déserteurs français, une église et huit maisons étoient déjà en cendre de bon matin. La canonnade a continué depuis hier au soir 4 heures, jusqu'à ce moment 5 heures du soir, sans interruption : le feu est terrible.

Les Français ont été obligés d'évacuer Wais-senau, où ils ont perdu beaucoup de monde.

*Autre lettre de Francfort du 28 juin.*

Hier après-midi, il y eut une canonnade terrible du côté de Mayence, qui paroissoit aller toujours en augmentant.

Le courrier va partir : voici ce que l'on dit au sujet de Mayence.

1°. Les Français ont fait hier deux sorties furieuses, fait beaucoup de mal aux ennemis, ont été à la fois repoussés avec perte.

2°. Les Autrichiens ont enlevé aux Français une redoute, en ont été chassés, et l'ont reprise après avoir reçu un renfort de troupes. Il y a eu beaucoup de sang répandu de part et d'autre.

3°. Mayence a été canonné ou plutôt foudroyé : les boulets rouges ont mis le feu à l'église de Notre-Dame et à l'auberge de l'Agneau, ce qui a réduit en cendre la rue dite des Cordonniers.

FRANCE.

*De Bayonne, le 23 juin.* — Les Espagnols avoient fait des progrès du côté de Saint-Jean-Pied-de-Port, et avoient formé un camp à la Croix, et fait une redoute qui paroissoit inexpugnable sur la montagne dite de Louis XIV. Ils en ont été chassés hier honteusement. Nous nous sommes emparés de tout le camp où se trouvoient six pièces de canon; nous leur avons fait 13 prisonniers, et enfin nous avons délivré le territoire du département des Hautes-Pyrénées. Nous n'avons eu dans cette affaire que quatre morts et quinze blessés.

*De Marseille, le 27 juin.* — Le dimanche 23, on a reçu par un courrier extraordinaire le décret du 19 juin, rendu par la Montagne, qui met les membres du tribunal populaire et ceux du comité général, hors de la loi. Il y eut de suite une assemblée de toutes les autorités; l'on assure, qu'en réponse, on a envoyé à la Montagne le manifeste des Marseillois, et la délibération des corps administratifs, judiciaires et militaires, par laquelle il est déclaré que Marseille ne reconnoît plus la convention depuis le 31 Mai dernier. Il n'y a eu qu'un cri dans toutes les sections contre ce décret, et les choses vont leur train, tout comme s'il n'avoit jamais été rendu.

Mardi dernier, on a transféré de Salon à Marseille dix-neuf prisonniers, sous une forte escorte de la garde nationale et de la gendarmerie. Ces prisonniers font partie de ceux qui ont été arrêtés à Salon même, lors de la dissolution du prétendu comité central, des clubs, du département. Il y a parmi eux le maire et partie de la municipalité de Salon.

*De Nantes.* La prise de Niort avoit dété-

miné à lever le camp de St. Georges; le camp dont le flanc gauche se trouvoit découvert, et dont les ouvrages n'étoient point achevés, n'offroit plus à la ville qu'une foible défense. Le général en chef résolu de prendre un poste aussi nécessaire à la sûreté de la place et de ses communications, s'étoit mis à la tête des meilleures troupes, et devoit à l'entrée de la nuit, se mettre en marche pour cette expédition. Des circonstances majeures ont retardé, et les bataillons bivouaquèrent au dehors des barrières. Le 29 à 2 heures et demie, des frégates déchargées d'artillerie annoncèrent l'arrivée des brigands. La veille 50 à 60 cavaliers ennemis étoient venus insulter nos avant-postes; quelques uns même avoient osé sommer le faubourg de la Solimière de se soumettre à l'armée catholique et de mettre bas les armes. Vu l'inutilité de ce poste pour la défense de la place, je l'abandonnai et fis rentrer la troupe qui le gardoit dans la ville, après avoir invité les habitans patriotes à me suivre avec leurs familles et leurs effets. Ce fut par là que commença l'attaque. Les brigands de la lande de Raugeon se portèrent en foule à la Solimière avec 3 pièces de canon et leur pierriers, tandis que les camps de Caon et de la Croix se déployèrent sur le poste St. Jacques avec quelques pièces de canon. Une pièce de 18 que j'avois fait mettre en batterie dans la prairie d'Aurillac, enfiloit le village de Somlière.

On avoit abattu par mon ordre les arbres qui pouvoient protéger les ennemis, et nuire au jeu de nos pièces; enfin les postes nombreux étoient placés dans les lieux les plus exposés; l'artillerie des ennemis ne nous causoit aucun dommage. Le succès de la nôtre fut si complet, que trois fois le drapeau blanc fut renversé, grand nombre de brigands mouroient la poussière.

Signé J. B. Bessier.

*Paris.* — Les malveillans ne cessent de s'agiter. Forcés jusques dans leurs derniers retranchemens, ils voyoient avec peine le calme majestueux qui régnoit dans la capitale. Aujourd'hui ces agens liberticides se repandent dans les sections, y inspirent le découragement et la défiance, et frappent de nullité tous les moyens que la république emploie pour sa défense. Trop faciles à recevoir ces mauvaises impressions, déjà

quelques sections murmurent, et la levée de la force qui doit se rendre à Evreux, ne peut s'effectuer qu'avec peine. D'ailleurs tout est assez tranquille.

§ Depuis l'exécution de Louis XVI, la convention nationale paroissoit avoir entièrement oublié les différens membres de sa famille, détenus au Temple. Le comité de salut public vient de s'en occuper, et en conséquence de l'un de ses arrêtés, le jeune Louis, fils de Louis XVI, a été séparé de sa mère. Les commissaires de la commune, de service au Temple, ont fait passer dans cette séance, au conseil général une lettre en forme de procès-verbal, dans laquelle cette douloureuse séparation est constatée. Voici comment les commissaires rendent compte de l'exécution des ordres du comité de salut public.

Nous commissaires de service, sommes entrés dans l'appartement de la veuve Capet, à laquelle nous avons notifié l'arrêté du comité de salut public de la convention, en l'invitant à s'y conformer. Après différentes instances, la veuve Capet s'est enfin déterminée à nous remettre son fils.

Il a été conduit dans l'appartement désigné (c'est celui qu'occupait son père), et mis entre les mains du citoyen Simon qui s'en est chargé.

Cette séparation s'est faite avec toute la sensibilité qu'on pouvoit attendre en pareille circonstance.

Quoiqu'en aient dit quelques supports de la calomnie, on doit aux magistrats du peuple, l'éloge de leur conduite vraiment républicaine. Ils ont su reconnaître la nature et l'amour, et ont eu pour ces orages de la tyrannie pour cette femme cruelle, les égards qu'on auroit pour des frères, mais compatibles toute-fois avec la sévérité de leurs fonctions.

§ Ce qui prouve que le républicanisme des Bordelais n'est pas bien pur, c'est :

1°. Parce qu'ils méprisent les assignats de 400 fr. où il n'y a pas l'effigie de Louis XVI.

2°. Parce qu'ils ont laissé impuni un citoyen qui cria à la comédie *Vive Louis XVII*.

La convention a ordonné l'impression de ce rapport, et a chargé le ministre de la justice

de faire poursuivre celui qui, à la comédie, a crié: *Vive Louis XVII*.

§ On assure que Custines a enfin trouvé le seul moyen de détruire l'effet que pourroient produire les calomnies insérées contre lui dans plusieurs journaux; il les fait lire à haute voix, à la tête de diverses bataillons, et le soldat qui peut ainsi comparer les faits avancés avec ceux qui lui sont connus, fixe aisément son opinion sur ce qu'il doit penser de son général et des reproches dirigés contre lui.

§ La famine la plus horrible est dans les environs d'Issoudun, on vient chercher jusques dans cette ville le son, et l'avoine pour les pauvres marchois, ils sont réduits à manger de la mauvaise salade de choux, des feuilles de raves cuites à l'eau, c'est leur seule nourriture, encore est-elle sur le point de leur manquer.

§ La crainte d'aller jouer un rôle dans la guerre a porté quelques particuliers, du côté d'Indre et Loire, à se mutiler, plusieurs se sont coupé les doigts pour n'être pas obligés de marcher. Un particulier de la paroisse de Salle sous Gondé, près Lignières, garçon, s'est coupé un doigt avec son couteau, après avoir offert 6 fr. pour se faire couper un poignet; d'autres se sont appliqués dans différentes parties du corps, de grandes emplâtres vésicatoires, des herbes brûlantes aux jambes pour se faire des plaies, mais dont l'effet peut les conduire au tombeau. Voilà le découragement qu'amènent nécessairement la misère et l'inexpérience. Il est impossible qu'il ne gagne nécessairement toute la France, si on continue à vouloir l'agiter ainsi en tous sens. C'est-là où en veulent venir les anarchistes pour laisser ainsi nos frontières sans défenseurs, et livrer la France à nos ennemis avec lesquels ils font cause commune.

#### CONVENTION NATIONALE

[ PRÉSIDENCE DE THURIX ]

Suite de la séance du samedi 7 Juillet.

Un fait qui prouvera combien sont coupables les hommes pervers qui, sous le prétexte de venger la représentation nationale, ne cherchent qu'à satisfaire leurs vengeances personnelles, c'est que deux bataillons de la Gironde, égarés par de perfides suggestions, veulent abandonner l'armée

de la Vendée dans laquelle ils sont employés, et se retirer dans leurs départemens.

Le général Biron qui fait part de ce fait, annonce cependant qu'il espère que le représentant du peuple, Anguis, qui s'est rendu auprès d'eux, saura désillier leurs yeux, et les faire rester sous leurs drapeaux.

Robespierre dénonce une nouvelle manœuvre des ennemis de la liberté. On cherche, dit-il, à fomentier une division entre les bataillons de Paris et de Bordeaux. Déjà le sang a coulé dans des combats particuliers.

Le département du Calvados cherche à tirer des armes de Paris. La municipalité en a instruit le comité du salut public, sur le rapport duquel la convention décrète qu'il est défendu aux fourbisseurs et manufacturiers d'armes, d'en délivrer à des personnes qui ne sont pas domiciliées dans la ville, et que les autorités constituées sont autorisées à en empêcher absolument toute exportation.

Barrère annonce que Bellegarde a été obligé de se rendre. Le manque de vivres l'y a contraint.

*Séance du Dimanche 7 Juillet.*

Une lettre de Westermann, annonce qu'il a attaqué les rebelles de vive force, après un combat de deux heures, et quoiqu'il fût cerné de toutes parts, il étoit enfin parvenu à faire une trouée, et à enlever trois pièces de canon.

J'ai profité, dit-il, de mon avantage pour le charger de nouveau avec la plus grande impétuosité, et je les ai mis dans une déroute totale. J'ai perdu 50 hommes de ma légion, les autres bataillons ont peu souffert.

Plus loin, j'ai trouvé de nouveau l'ennemi retranché sur une hauteur, mais je l'ai débusqué, et j'ai poursuivi mon chemin.

J'ai eu le bonheur de délivrer 600 prisonniers de troupes de ligne.

J'ai délivré aussi toutes les épouses des administrateurs et des juges de Parthenay, que les brigands avoient amenées en otages. Ayant appris que les brigands se retiroient avec 7 pièces de canon, j'ai fui courir après ma cavalerie, qui a fait un massacre d'eux, et qui a eu le bonheur de délivrer 50 prisonniers qu'ils emmenaient avec eux et de leur prendre une pièce de canon.

P. S. On vient de m'apporter le drapeau de l'armée catholique, il est blanc, et fleurdelysé.

Saint-André donne ensuite lecture d'une lettre des commissaires à Niort, qui annonce que les renforts qu'attendoit Westermann lui sont arrivés le jour même où il écrivoit.

Le département de Lande arme des bataillons, non pour soutenir la cause du fédéralisme, mais pour combattre les brigands de la Vendée.

Le dixième bataillon du Calvados en garnison à Dieppe, exprime dans une adresse énergique son horreur pour les mesures liberticides prises par l'administration de son département, et adhère à tous les décrets de la convention, en la félicitant de la nouvelle constitution qu'elle a rédigée.

Mention honorable, et insertion au bulletin.

La section des Sans-culottes, en adoptant l'acte constitutionnel, a juré de la défendre contre la ligue départementale.

Elle a fait part d'un arrêté qui met à cet effet à la disposition du ministre le quart de ses habitans.

Drouet annonce que l'on débite en ce moment que le fils de Louis Capet s'étoit évadé, et qu'on le conduit en triomphe à Saint-Cloud. En conséquence le comité de sûreté général a nommé des commissaires pour se transporter au Temple, et s'assurer de l'état des prisonniers. Le fils de Capet jouoit aux dames avec son mentor.

Les dames étoient brillantes de santé; elles ont dit qu'elles étoient fort bien traitées et ne manquoient de rien.

On souscrit à Paris au bureau de ce journal boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis N°. 3.  
Le prix de l'abonnement de ce papier nouvelle, le moins cher de tous est de 28 livres 10 sols pour l'année  
15 liv. pour six mois 7 livres 10 sols pour trois mois. et pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.